



Rapport d'Activité **2019**

CDSE

Club des Directeurs de Sécurité / Sûreté des Entreprises

Le mot du Président



Stéphane VOLANT
Président du CDSE

Mes chers collègues,

Au moment où je prends la plume pour vous adresser quelques mots en préambule de ce rapport annuel, je m'aperçois combien l'année 2019 nous paraît aujourd'hui lointaine...

Ici encore se mesure l'impact de la pandémie que nous traversons depuis les premiers mois de 2020 : il y aura donc probablement "un avant" et "un après" mais, pour l'heure, il y a surtout "un pendant" ! Il est ainsi difficile de regarder dans le rétroviseur au-delà de ces derniers mois, tant nos yeux sont aujourd'hui rivés sur la route que la crise sanitaire et économique trace pour nos entreprises et notre pays.

Que retenir de l'activité du CDSE en 2019 ? En interne d'abord notre club a poursuivi son développement en continuant à accueillir de nouveaux membres. Le Conseil d'administration a été renouvelé et les commissions ont été renouvelées. Ainsi, onze commissions se réunissent désormais régulièrement. Et ces commissions travaillent vraiment bien ! Pour preuves, la publication du cahier technique n°3 "Intelligence économique", édité par la commission présidée par Jean-Louis Kibort, ainsi que les travaux menés en 2019 par la commission "Sécurité privée" d'Eric Balastre, qui ont abouti début 2020 à la publication du cahier technique n°4 sous la forme d'un "guide du donneur d'ordre" dans l'achat de prestation de gardiennage.

Je citerais, également, la tenue d'un séminaire des administrateurs et présidents de commissions, fin 2019, qui nous a permis de réfléchir

ensemble sur ce qu'est le CDSE et ce qu'il doit devenir, alors que notre club fête ses 25 ans en 2020. C'est donc ensemble que nous avons défini simplement la raison d'être du club : "être utile aux adhérents et à la sécurité nationale", une ligne directrice pour l'action du CDSE en 2020 et au-delà.

En 2019, le CDSE a encore et toujours œuvré pour une plus grande reconnaissance de la fonction de directeur de sécurité-sûreté, au sein de l'entreprise bien sûr, mais aussi en tant qu'interlocuteur de confiance des services de l'État, bien ancré au sein de la chaîne de sécurité globale, du "continuum" de sécurité. J'en veux pour preuve notre relation ininterrompue en 2019 avec le cabinet du préfet de police de Paris, qui, chaque week-end de manifestations, continue à nous informer en amont et en temps réel. Le Club a également intégré la gouvernance du Comité stratégique de la filière des industries de sécurité, comme représentant des utilisateurs. À ce titre, il a participé à l'élaboration du contrat de filière, signé au FIC (Forum International de la Cybersécurité) début 2020, et contribue désormais activement à ces travaux.

En outre, le CDSE a participé activement à la réflexion sur le Livre blanc de la sécurité intérieure, en signant une tribune publiée dans Les Echos et intitulée "N'oubliez pas les entreprises", en formulant une plateforme de propositions communes avec nos partenaires du GES (Groupement des entreprises de sécurité) et en présentant sa propre contribution lors d'une audition devant le préfet Philippe Galli,

rapporteur du groupe de travail "partenariat et continuum de sécurité".

Cette place d'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics s'est encore vérifié lors des grands événements que le CDSE a organisé en 2019. La deuxième édition de l'odyssée du CDSE Lab sur le thème de la confiance a pu compter sur la présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez. Nous avons également eu l'honneur d'accueillir ce dernier lors de notre colloque annuel, en décembre 2019, sur le thème de la sécurité des territoires, ainsi que le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner.

En 2020, pour ses 25 ans, le CDSE poursuit dans cette lignée : il développe son offre en interne et tisse de nouveaux liens et partenariats comme celui que nous venons de signer avec le MEDEF. Avec, plus que jamais pour objectif, d'"être utile aux adhérents et à la sécurité nationale" sans jamais oublier une forme de convivialité qui n'appartient qu'à lui et où il puise sa force.

Vôtre,

Stéphane Volant

Les objectifs 2020

Perspectives 2020 du CDSE : « être utile aux adhérents et œuvrer pour la sécurité nationale » pour l'année du 25^{ème} anniversaire

Les adhérents, clé de voute du Club :

- Des commissions renouvelées et vivantes ;
- Une revue avec un format rénové mais une volonté intangible d'être un instrument de connaissance et de réflexion ;
- Un nouveau site intranet au service des adhérents ;
- Une base de données des archives et des publications ;
- Des événements physiques et digitaux pour enrichir les échanges et répondre aux préoccupations de nos directeurs.

Être un acteur de l'évolution des pratiques et de la législation :

Diffuser la culture sécurité/sûreté dans les entreprises, promouvoir le rôle des directeurs de sécurité en tant que partenaire du business et créateur de valeur, être force de propositions dans le cadre des réflexions institutionnelles.

Diffuser la culture sécurité/sûreté dans les entreprises :
Le CDSE s'y emploie par ses commissions, groupes de travail, événements et publications. Pour rappel, la globalité de l'offre du CDSE est accessible, sur invitation et sous validation de chaque DSE membre du Club, à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise adhérente (y compris hors direction sécurité-sûreté).

Promouvoir leur rôle des directeurs de sécurité en tant que partenaire du business : La participation de

grands PDG à chaque édition du Colloque annuel (Sébastien Bazin, PDG du groupe Accor en 2019) en atteste et y contribue. L'adhésion récente (juillet 2020) du CDSE au MEDEF ouvre sur ce point de nombreuses perspectives.

Être force de propositions dans le cadre des réflexions institutionnelles : Le CDSE a été l'une des quelques organisations qui ont été auditionnées par le préfet Philippe Galli, rapporteur du groupe de travail "partenariat et continuum de sécurité" du Livre blanc de la sécurité intérieure, qui pourrait aboutir sur une nouvelle LOPPSI. Le Club a ainsi pu présenter sa contribution dans le détail. En outre, avec le GES (Groupement des entreprises de sécurité privée), nous avons formulé nos grands points d'accord dans un courrier au ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, et au secrétaire d'État, Laurent Nuñez. La position du CDSE a également été défendue dans une tribune adressée aux ministres et intitulée "N'oubliez pas les entreprises", publiée par Les Échos en octobre 2019.

Le partenariat, essence du Club :

- Nouveaux partenariats à l'échelle française, européenne et internationale : MEDEF, ASIS ;
- Mise en œuvre de partenariats structurants et une place privilégiée dans l'écosystème : GES, DGGN, SGDSN, ENSP, IHEDN, INHESJ, CNAM, EOGN, INCybermalveillance.gouv, CNAPS.

PANORAMA des actions en 2019

PETIT-DÉJEUNER

JANVIER 21

"Menace cyber et sous-évaluation du risque ?"

Intervenant :
Emmanuel GERMAIN,
Directeur Adjoint de l'Agence
Nationale de Sécurité des Systèmes
d'Informations (ANSSI)

CÉRÉMONIE

JANVIER 28

Vœux du CDSE

TABLE RONDE

FÉVRIER 07

Organisé par notre partenaire
Streamwide : « **Gestion de
crise : Quelles sont les nou-
velles pratiques ? L'import-
ance de l'interopérabilité des
outils de communication.** »

Intervenants : Commandant du BSIC
du GIGN, Colonel de Montmorency
(ST(SI) Projet PCSTORM) et Guy
Duplaquet (Directeur de mission -
Projet Réseau Radio du Futur -
Ministère de l'Intérieur)

PRÉSENTATION

FÉVRIER 22

**« Découverte du référentiel
des métiers de la Sécurité et
de la Sûreté en entreprise,
des différents types d'organi-
sations existantes et des 12
fiches métier »**

Intervenant : Fabienne LOUVET,
Présidente de la commission
carrière, emploi, formation, ainsi que
les membres de cette commission

PETIT-DÉJEUNER

MARS 20

**« La situation générée par la
guerre en Syrie dans tout le
Moyen Orient avec un focus
sur la question kurde »**

Intervenant :
Antoine BASBOUS - politologue et
spécialiste du monde arabe,
de l'islam et du terrorisme islamiste

TABLE RONDE

AVRIL 02

**« Optimiser la sécurité
des collaborateurs à
l'international »
5^{ème} baromètre sur la sécurité
des collaborateurs à
l'international**

En partenariat avec AXA Partner
et Opinion Way

PETIT-DÉJEUNER

AVRIL 11

**« Les Ultras : Ultragauche,
Ultradroite, black blocks,
qui sont-ils ? »**

Intervenant :
Colonel Baptiste BARTOLI
sous-direction de l'Anticipation
Opérationnelle de la DGGN

PETIT-DÉJEUNER + DÉMONSTRATION

AVRIL 25

Evènement organisé par notre
partenaire Azur Drones :
**« Comment intégrer le drone
dans la surveillance de vos
sites sensibles »**

Intervenant : Azur Drones

PETIT-DÉJEUNER

JUIN 04

Organisé par notre partenaire
Square Facts :
**« Compliance & Due
Diligence : enjeux, pratiques
et complémentarités**

Intervenants :
Thibaut LANCRENON
Client & Business Development
Director et Anne-Laure LUSSATO

PANORAMA des actions en 2019

PETIT-DÉJEUNER

JUIN 19

« La politique expansionniste chinoise »

Intervenant :
Morgan FARGHEN
Chercheur associé au CEA

PARCOURS

JUILLET 04

L'Odyssée du Lab
2^{ème} édition
Confiance, sécurité
et nouvelles technologies



VISITE

OCTOBRE 04

Organisé par notre partenaire
Dirickx :
**Visite interactive de l'usine
Dirickx axée sur l'intrusion**

TABLE RONDE

OCTOBRE 17

Organisé par notre partenaire
International SOS :
« **Cybersécurité à l'international : quels risques pour vos voyageurs d'affaires ?** »

Intervenants :
Christophe Suptil (Conseiller en stratégie risques et sécurité, International SOS),
Xavier Carn (Directeur Sécurité EMEA, International SOS),
Jean-Paul Bonnet (Directeur de la Sécurité, Safran),
Cyril Cuvillier (Sous-directeur adjoint Stratégie, ANSSI)

VISITE

NOVEMBRE 14

« **Le Caucase du sud : une région sous tension** » précédé d'une visite de l'expo espions à la Cité des Sciences et de l'Industrie

Intervenant : Régis Genté,
journaliste et consultant français

SÉMINAIRE

NOVEMBRE 15

Séminaire des administrateurs et des présidents de commission

DÎNER

DÉCEMBRE 03

Dîner des nouveaux adhérents

COLLOQUE

DÉCEMBRE 17

Colloque Annuel des Directeurs de la Sécurité & de la Sûreté



SÉCURITÉ : UN ATOUT POUR L'ÉCONOMIE DES TERRITOIRES



Mardi 17 décembre 2019 à l'OCDE
2, rue André Pascal - Paris 16*

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS SUR CDSE.FR

Les commissions

- **Cybersécurité et protection de l'information**

- **Gestion de crise et continuité d'activité**

- **Sécurité privée**

- **Carrière/Emploi/Formation**

- **International**

- **Intelligence économique**

- **OIV et protection des installations**

- **Radicalisations**

- **Sécurité privée**

- **CDSE Lab**

Groupes de travail

- **Grands événements et JOP 2024**

- **Grands commerces et ERP**

- **Luxe**

Commission cybersécurité et protection de l'information

Objet de la commission :

Dans un monde toujours plus connecté, la protection des systèmes d'information ainsi que des données de l'entreprise, de ses partenaires, clients et collaborateurs constitue une préoccupation *corporate* constante. La commission "Cybersécurité et protection de l'information" échange ainsi sur l'état de la menace, les parades des entreprises et les pratiques de sensibilisation améliorant la vigilance collective.

Président de la commission	Jean-Paul Bonnet • (Secrétaire : Matthieu Chaveyriat)
Nombre moyen de participants	12
Les sujets majeurs abordés en 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles formes d'habilitations pour la protection de l'information ? (CDSE le 4-2) • Règlement intérieur et protection de l'information (Renault Boulogne le 8-4) • Labellisation des pratiques de protection de l'information (ARKEMA La Défense, le 17-6) • RGPD – Le point un an après (SAVENCIA Viroflay, le 23-09) • Classification (RTE La Défense, le 9-12)
Les sujets majeurs envisagés en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Directive NIS (1ère réunion 2020) • Télétravail / nomadisme et protection de l'information • La sous-traitance dans la politique de sécurité de bout en bout • Qui est connecté ? cartographie et typologie des connexions au réseau d'entreprise

Commission gestion de crise et continuité d'activité

Objet de la commission :

Afin d'anticiper et traiter tous types de crise de la manière la plus efficiente possible, la commission "Gestion de crise et Continuité d'activité" échange sur les modes d'organisation et les "best practices" mis en place dans les grandes entreprises. Les processus et organisations qui permettent de se préparer et de développer l'anticipation, d'en limiter les impacts, et de tirer les principaux enseignements sont partagés au sein de cette commission.

Président de la commission	Jean-Yves Oger
Nombre moyen de participants	20
Les sujets majeurs abordés en 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche Métier : Management de crise & Continuité d'activité • Retours d'expérience sur les crises majeures (Lubrizol..) • Visite des salles de crise AIRBUS, AIR FRANCE et d'EDF
Les sujets majeurs envisagés en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du dispositif de crise de Schneider Electric • Accompagnement pendant la crise COVID-19 et Retour d'expérience • Exercice de crise Cyber en partenariat avec INHESJ • Analyse des menaces liées aux conséquences de la pandémie

Commission sécurité privée

Objet de la commission :

Le contexte sécuritaire global crée pour nos entreprises des besoins toujours plus grands qui, la plupart du temps, sont honorés par les acteurs de sécurité privée. La commission traite non seulement des relations entre l'entreprise cliente, le donneur d'ordre, et son prestataire (capacités ouvertes, obligations réciproques, pilotage ...) mais aussi et plus largement de son écosystème (réglementation, régulation, contrôle ...). Elle aborde aussi les questions relatives aux services internes de sécurité (SIS) que possèdent certaines entreprises.

Président de la commission	Eric Balastre
Nombre moyen de participants	9
Les sujets majeurs abordés en 2019 (reprise de la commission en juin 2019)	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un cahier technique du CDSE "la prestation gardiennage: le guide du donneur d'ordre" • Projet de LOPSI: comprendre et interagir avec l'éco-système (MinInt; CNAPS; GES; ...) • Echanges sur des problématiques opérationnelles (actualité; benchmark; ...)
Les sujets majeurs envisagés en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des publications relatives au cycle de vie "prestation gardiennage": rédaction d'un cahier technique du CDSE "Pilotage et évaluation". • Projet de LOPSI: comprendre et interagir avec l'éco-système (MinInt; CNAPS; GES; ...) • Echanges sur des problématiques opérationnelles (actualité; benchmark; ...) • Suivi des travaux • Conséquence de l'accord de branche sur le coût des prestations (impact financier pour les donneurs d'ordre) • Suivi de la mise en oeuvre de la législation sur l'armement.
Une production en 2019 ?	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un cahier technique du CDSE "la prestation gardiennage: le guide du donneur d'ordre": enjeux et recommandations pour réaliser l'appel d'offres d'une prestation gardiennage. Edition du guide en 2020.

Les Cahiers Techniques du CDSE

4

Edition / Janvier / 2020

La prestation de gardiennage : le guide du donneur d'ordre

De l'émergence du besoin à la fin de prestation



PÉRIMÈTRE

Le périmètre de la prestation est défini par le contrat de prestation de services et le cahier technique de la prestation. Il est défini par le donneur d'ordre et le prestataire.

Le périmètre de la prestation est défini par le contrat de prestation de services et le cahier technique de la prestation. Il est défini par le donneur d'ordre et le prestataire.

ANNEXE A

Elaborer une grille d'appréciation

L'ÉLÈVE	Le candidat doit être capable de...
LE MAÎTRE	Le maître doit être capable de...
LES ÉVALUÉS	Les évalués doivent être capables de...
LES ÉVALUATEURS	Les évaluateurs doivent être capables de...

Commission carrière, emploi, formation

Objet de la commission :

La commission a pour objectif de contribuer à la structuration, la valorisation et à l'anticipation des besoins de la filière métiers Sécurité/Sûreté des entreprises en termes d'emplois, de compétences et de parcours professionnels. Il s'agit aussi de définir les outils adéquats pour toujours mieux représenter les directions sécurité au sein de chaque organisation, dont une offre de formation adaptée aux besoins actuels et futurs de la profession.

Président de la commission	Fabienne Louvet, Directeur Métiers et Organisation de la Sécurité (DA), Renault
Nombre moyen de participants	7
Les sujets majeurs abordés en 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'étude RH, phase 1, sur le positionnement collectif de la filière et l'attractivité des fonctions sécurité/sûreté Corporate (amphis, présentations, articles de presse, communications...) • Préparation de la phase 2 de l'étude RH sur les niveaux de contribution, les pratiques de rémunération et les parcours professionnels (Cahier des charges et appel d'offre) • Réflexions sur les méthodes pédagogiques par le jeu (Wargames, Serious games...)
Les sujets majeurs envisagés en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement, réalisation et promotion de l'étude RH Phase 2 • Réflexions et partage d'expériences sur l'évolution des méthodes pédagogiques (à distance, par le jeu...) • Renforcement des partenariats de formation (stratégie et actualisation des formations partenaires) • Développement des actions de communication de la commission (espace adhérents CDSE, articles de presse, interventions...)
Une production en 2020 ?	<ul style="list-style-type: none"> • 2019 : Appel d'offre de l'étude RH phase 2 sur les niveaux de contribution, les pratiques de rémunération et les parcours professionnels de la filière métier Sécurité/sûreté Corporate en entreprise • 2020 : Finalisation et promotion de l'étude RH phase 2 sur les niveaux de contribution, les pratiques de rémunération et les parcours professionnels de la filière métier Sécurité/sûreté Corporate en entreprise

Commission International

Objet de la commission :

Dans un contexte international instable et contraignant, la commission "International" propose des analyses géopolitiques d'experts reconnus permettant d'alimenter la réflexion des membres de la commission afin d'anticiper et d'éclairer au mieux les nouvelles formes de menaces propres à chaque espace géographique.

Président de la commission	Arnaud Kalika
Nombre moyen de participants	15
Les sujets majeurs abordés en 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Caucase du Sud, risques et évolutions
Les sujets majeurs envisagés en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse et compréhension de la zone indo-pacifique ; Sahel et Mauritanie

Commission intelligence économique

Objet de la commission :

Dans un monde complexe et instable, marqué par les interdépendances, l'affrontement ou la coopération, le recueil, l'exploitation et la protection de l'information stratégique sont incontournables pour tout acteur économique, quelle que soit sa taille ou sa surface financière. La commission "Intelligence économique" échange ainsi sur ce triptyque et sur les modalités de sa mise en œuvre au sein des entreprises.

Président de la commission	Jean-Louis Kibort - L'Oréal
Nombre moyen de participants	15-20
Les sujets majeurs abordés en 2019	<ul style="list-style-type: none"> • 5 réunions : formation, retours d'expérience, interventions de sachants et experts • Invitation du Directeur du SISSE (Joffrey Celestin-Urbain) • Echanges avec la Commission Intelligence Stratégique et Prospective (CISP) de l'Association Aéronautique et Astronautique de France (3AF). • L'IE en Afrique : spécificités et modes opératoires
Les sujets majeurs envisagés en 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Retour d'expériences et enseignements de la crise Covid-19 : quelles conséquences pour les entreprises ?
Une production en 2019 ?	Cahier Technique du CDSE : "Intelligence Economique" publié en septembre 2020

3 Les Cahiers Techniques du CDSE

Édition / Septembre / 2019

Intelligence Économique

Intelligence Economique : principes et finalité

L'IE peut se définir comme la maîtrise, l'exploitation et la protection de l'information stratégique pour mieux comprendre et anticiper les évolutions de l'environnement de l'entreprise, identifier ses parties prenantes, analyser les risques et opportunités, protéger le patrimoine informationnel stratégique et agir sur les leviers d'influence nationaux, européens et internationaux, le tout à partir de sources ouvertes et dans le strict respect des règles, pour in fine contribuer à créer de la valeur.

En fournissant une information discriminante, objective et pertinente, l'IE contribue à réduire l'incertitude et corréler le stratégie commerciale à l'entreprise.

L'Intelligence Economique apporte au décideur des clés de compréhension, elle permet d'établir une vision prospective, elle nous est utile pour lui permettre de prendre les décisions stratégiques, mais elle ne le discharge pas de sa responsabilité.

→ Les trois caractéristiques de l'IE :

- L'IE ne peut exister sans la conscience humaine
- L'IE concourt à la stratégie de l'entreprise
- Les actions d'intellect et de recherche sur des sujets sensibles, qui requièrent une exigence de confidentialité

Cinq bonnes raisons de s'engager dans une démarche :

1. Une aide à la décision :

L'Intelligence Economique fournit à la direction générale et à tous les acteurs de l'entreprise des informations à haute valeur ajoutée permettant de diriger l'environnement (économique, politique, concurrentiel...). Elle nourrit la réflexion stratégique de l'entreprise et ses missions (travaux contributeurs à la maîtrise et à la réduction des risques (risques juridiques, financiers, commerciaux, d'image et de réputation).

L'IE aide la valeur en apportant :

- Des informations précises sur une société cible (ses projets, les réseaux de ses clients, l'équipe avec des concurrents, la position des offres, le statut, les contacts en cours...), avant d'élaborer à court terme des négociations, de stratégies de M&A, ou dans un développement de partenariats stratégiques par exemple.

Intelligence Economique 4

4. Mieux comprendre son environnement concurrentiel et interpréter ses signaux faibles pour rechercher une posture d'anticipation.

5. Corriger le perception de la santé de la concurrence - celle-ci est souvent partielle ou erronée - via l'analyse de données que chaque acteur (plus ou moins équipé avec des règles identiques, alors que certains acteurs utilisent des stratégies ouvertes et discriminées, directes et indirectes).

Le décideur évolue dans un monde d'immenses informations, de masses gigantesques voire de données massives ou de renseignements utiles, et il a plus de moyens de traitement et la capacité personnelle d'analyse des données/informations n'est l'ordre du jour.

L'Intelligence Economique lui permet de :

- Faire le tri et prioriser les informations disponibles,
- Identifier ou produire l'information utile au décideur, à forte valeur ajoutée, discriminante, au moment opportun, afin de lui permettre de prendre le risque en toute conscience de cause pour saisir la bonne opportunité.

Cycle décisionnel interne de l'IE

Cycle concurrentiel de l'IE

Niveau de décision et d'analyse des données en permanence plus rapide que celui de nos concurrents.

Intelligence Economique 7

annexe

Bonnes pratiques méthodologiques en IE pour une enquête/recherche

1. Comprendre le contexte
 - Comprendre le besoin interne (préciser les enjeux), son degré d'urgence (peut-on attendre, son origine et sa portée, l'état de la recherche en fin de mission, la connaissance déjà acquise de ce qui est interne)
 - Définir quel l'objectif des informations que la recherche est faite ?
 - Quel est ce qui est en jeu et quels sont les risques pour le Groupe ? (Risques juridiques, économiques, réputationnels...)
 - Est-ce que l'analyse géographique ou l'expansion des personnes concernées constitue un risque supplémentaire ?
2. Définir un plan de recherche
 - Niveau de confidentialité**
 - Niveau 1 : sources ouvertes
 - Niveau 2 : sources ouvertes + bases de données commercialisées
 - Niveau 3 : sources ouvertes + bases de données commercialisées + intranets de terrain

Intelligence Economique 20

Commission OIV et protection des installations

Objet de la commission :

Les dispositifs humains, organisationnels et techniques assurant la protection des installations doivent être adaptés à leur univers de risque, tant en termes de menaces potentielles que d'acceptation du risque résiduel. Ces dispositifs résultent d'une démarche méthodique et régulière d'analyse de risque, associant de nombreuses parties prenantes (directions sécurité, immobilier, juridique, budgétaire, RH..) partageant des concepts et des vocabulaires communs.

Quel que soit le secteur d'activité, ces approches et méthodes de risk engineering s'articulent autour de principes largement partagés, et ne diffèrent in fine que dans la nature et les modalités pratiques de mise en place des dispositifs de protection.

La commission « Protection des Installations » constitue un lieu d'échange privilégié entre professionnels de la sûreté – sécurité. Par le partage des expériences, des savoir-faire et des connaissances, elle doit permettre à chacun :

- de caractériser plus précisément l'univers de risque à court et moyen terme des installations qu'il lui revient de protéger ;
- d'identifier les grandes thématiques concourant aux dispositifs de protection des installations (technologie, volet social, juridique, relations avec les forces de sécurité, partenariat internes, organisations de travail, réglementation interne ...) et la façon dont elles sont prises en charge
- de faciliter l'émergence de bonnes pratiques entre les acteurs de la sûreté / sécurité
- de constituer un réseau relationnel permettant des échanges bilatéraux plus approfondis.

Président de la commission	Michel Pozzo Di Borgo
Nombre moyen de participants	12
Les sujets majeurs abordés en 2019	<ul style="list-style-type: none">• Organisation de la "relance" de la commission : définition des objectifs et des modalités de fonctionnement, actualisation des participants, identification des thématiques de travail• Conception, élaboration, organisation d'un corpus réglementaire• Mise en place d'un dispositif de criblage au sein d'un OIV
Les sujets majeurs envisagés en 2020	<ul style="list-style-type: none">• Quelles méthodes d'analyses sûreté des installations pour quels besoins ? (de l'identification des menaces à la définition des exigences de protection)• Le point de vue technique : quels équipements pour quels besoins ? (de la théorie ... à la pratique du terrain)

En 2019, les **Groupes de Travail Luxe**, présidé par Jean-Claude Pellier, et **ERP et Grands commerces**, présidé par Christophe Gomart, ont continué de se réunir de manière régulière.

Le **Groupe de Travail Grands événements et JOP 2024**, présidé par Muriel Sobry a tenu sa première réunion en janvier 2020 en présence de la CNSJ et reprendra ses travaux à la rentrée 2020.

La **Commission Radicalisations**, présidée par Pierre Tramier, a été remise en place en décembre 2019, les deux premières réunions ont été consacrées à des échanges avec la DGSI et la politique mise en place par le Groupe Vinci.

Partenariats

Nos sponsors



Caroline Hondré,

Directrice Générale France pour International SOS :

« International SOS est fier de compter parmi les partenaires du CDSE depuis de nombreuses années. Nous remercions tous les adhérents pour la richesse de nos échanges sur les défis sécuritaires et sanitaires qu'ils peuvent rencontrer et qui participent à l'amélioration continue de nos solutions pour mieux accompagner les entreprises dans leur continuité d'activités. »

Nos partenaires

INSTITUTIONNELS



FORMATION



ASSOCIATIONS / ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES



Bundesverband



AUTRES



Le Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE) fédère, depuis 25 ans, les expériences des professionnels de la sécurité et de la sûreté au sein des entreprises. Il rassemble les principales entreprises françaises privées et publiques (CAC 40 et SBF120) qui opèrent dans 48 secteurs d'activités et à l'international dans plus de 180 pays. Ces dernières sont représentées au sein du club par leur directeur de la sécurité ou de la sûreté. Ils figurent ainsi les premiers donneurs d'ordre en matière de sécurité privée et les principaux importateurs et exportateurs de l'économie française.

Le CDSE a étendu son réseau auprès d'acteurs institutionnels qui participent à ses travaux. Il travaille régulièrement avec :

- Les services du Premier ministre : Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) ;
- Le ministère de l'Intérieur : Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), Directions générales de la gendarmerie et de la police nationales (DGGN, DGPN) et leurs différents services, préfecture de police de Paris ;
- Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : Centre de crise et de soutien (CDCS) ;
- Le ministère de l'Économie et des Finances : Douanes, Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques (SISSE) ;
- Le ministère des Armées ;
- Et diverses grandes écoles et instituts (ESCP Europe, IHEDN, INHESJ, ENSP, EOGN, EPITA).

Le CDSE représente en outre les «donneurs d'ordre» et les «utilisateurs» au sein de différentes instances telles que :

- Le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS), dont Stéphane Volant, président du CDSE, a été élu vice-président du collège en mars 2018 ;
- Le Conseil national de l'industrie, au sein du Comité stratégique de la filière (CSF) des industries de sécurité ;
- Le GIP Acyma, qui anime le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, Cybermalveillance.gouv.fr

ADHÉRER AU CDSE EN 2020 C'EST :

- Appartenir à un réseau de professionnels de la sécurité/sûreté ;
- Partager ses expériences et s'enrichir de celles des autres ;
- Vivre et anticiper l'évolution du métier de directeur sécurité/sûreté dans le cadre de commissions (International, Gestion de crise, Carrière emploi formation, Sécurité privée, Radicalisations...) et d'ateliers pratiques ;
- Disposer d'une bibliothèque de ressources CDSE ;
- Bénéficier de cahiers techniques opérationnels sur des sujets d'actualité (géolocalisation, drones, intelligence économique, prestation de gardiennage...) ;
- Participer à des séminaires fermés sur des thèmes élaborés à partir des préoccupations de la profession (fraude interne, management de la sécurité, gestion de crise, identification des menaces, analyse des évolutions géopolitiques, évolution du métier...) ;
- Contribuer à la réflexion sur les innovations et enjeux à venir dans le cadre du CDSE Lab ;
- Participer au colloque annuel des directeurs de sécurité et de sûreté ;
- Renforcer les synergies entre les pouvoirs publics et le CDSE en matière de sécurité/sûreté ;
- Bénéficier d'un accès privilégié à des formations grâce à des partenariats conclus entre le CDSE et différentes écoles et instituts (ESCP Europe, IHEDN, INHESJ, ENSP, EOGN, EPITA) ;
- Participer à la promotion de la culture sécurité.



CDSE · Club des Directeurs de Sécurité/Sûreté des Entreprises

6, place d'Estienne d'Orves - 75009 Paris

01 72 317 318

www.cdse.fr